

Prochain Conseil

6 septembre 2012 à 20h30

En juillet pluie du matin est bonne au grain.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 40 du 3 juillet 2012

Le 40^e conseil municipal a eu lieu ce 3 juillet 2012 sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour étudier l'ordre du jour.

Yvan BRISHOUAL, excusé, a donné pouvoir à Jacques BEAUCHAMP.

I Fréquentation ALSH Loperhet

Pascale CORRE, adjointe à la Jeunesse, dresse le bilan de l'ALSH et la fréquentation des jeunes de notre commune. Depuis quelques mois, la facturation se fait via les QF CAF, ce qui module le tarif payé selon les revenus (de 3 à 17 € la journée). La structure espère ainsi endiguer une fréquentation en baisse. Le prix de revient est de 35 € pour la structure. La différence est à la charge des communes. 44 familles de la commune y ont participé en 2011, soit 71 enfants.

Côté participation financière de chaque commune, elle était jusqu'à présent basée à 70% sur la

fréquentation et à 30% sur le ratio de la population. Désormais les parts seront de 90% et 10%. Le conseil refuse cette nouvelle clé de répartition y voyant une baisse de la solidarité intercommunale.

II Personnel Communal

La secrétaire d'accueil étant en arrêt prolongé, un agent sera temporairement embauché fin août pour la remplacer.

Suite à deux concours passés, deux agents communaux vont passer au grade supérieur d'adjoints techniques 1^{ère} classe.

Le Conseil approuve l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale, organisme faisant office de comité d'entreprise pour le personnel communal. Coût pour la collectivité : environ 190€/an/agent.

III Épandage des boues

L'UCLAB, industrie laitière de Landerneau, disposant d'une station d'épuration, a déposé un nouveau

dossier d'épandage des boues provenant de sa station, pour le respect des nouvelles normes. 42,5 hectares sont concernés sur la commune. 7 conseillers approuvent, 1 est contre, 6 s'abstiennent.

IV Travaux

Le maire rappelle la seconde étape (RD47) d'aménagement des voies communales ; la première étant la VC3 (voir page 2). Le lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre pour la RD47 est acté. L'enveloppe allouée est de 100 000 € financée à 50% par les conseils régional et général.

V En Bref

Subvention : le conseil alloue 100 € au Tennis de Table et 120 € à l'association de chasse.

Les comptes-rendus intégraux de conseil sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

Tous les conseils sont ouverts au public. Un temps de parole lui est consacré.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

Recensement

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes garçons et filles n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux.

Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui de la conduite automobile ou un concours soumis à l'agrément de l'autorité publique.



HORAIRE DE LA MAIRIE PENDANT LES VACANCES

Pendant les vacances la mairie sera fermée le samedi, du 14 juillet au 18 août inclus.

Merci pour votre compréhension.

Ouverture le
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h45 - 12h15 et 13h30 - 17h30

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 26 mai est né à Brest, **Nolann LE FAILLER**, domicilié 4 allée de Pen ar Valy.

Le 29 mai est née à Brest, **Camille BALANANT**, domiciliée 5 Vallée du Steir.

Le 8 juin est née à Brest, **Margot BERTHOU**, domiciliée 595 route de Kersulec.

Décès

Le 23 juin est décédé à Daoulas, **Sébastien CRENN**, domicilié 190 place de la Mairie.

PÔLE SOCIAL

Le Pôle social du Pays de Daoulas, géré par le CCAS de Daoulas en partenariat avec les communes de Saint-Urbain, l'Hôpital Camfrou, Logonna, Loperhet, Hanvec et Saint-Éloy, est chargé de la gestion de deux services distincts :

- ◆ le service d'aide à domicile qui intervient auprès des personnes âgées pour les gestes de la vie courante. L'aide à domicile classique est financée par les bénéficiaires qui peuvent être dédommagés par l'aide du département (APA), par leurs mutuelles ou leurs assurances complémentaires de santé.
- ◆ le service de soins infirmiers à domicile (ssiad) comprenant une infirmière coordinatrice et 6 aides-soignantes qui intervient pour des tâches d'ordre médical. Le service infirmier, gratuit, est pris en charge par l'État.

Contact : Pôle social du Pays de Daoulas - Place Saint Yves - 29460 DAOULAS - Tél.: 02 98 25 84 23

PETITES ANNONCES

A vendre : Chaudière fuel GEMINOX TL20S basse température très bon état mise en service en 2002, prix 450 €. Vendu séparément cuve métal 1200 l à 50 € Contact : 02 98 20 64 30

Donne chatons nés le 17 avril 2012 : 2 mâles (un blanc et un tigré) et une femelle noire. Tél : 02 98 25 07 23

Objets trouvés : un manteau marron enfant à Ty An Holl ; des lunettes enfant ; un vélo adulte trouvé au terrain de foot ; un parapluie à Ty Kreis-Ker.

Cours de Piano à domicile par professeur diplômé, méthode attractive, progrès rapides. Tel : 06 43 30 54 44. Marc DANIEL .

Emploi : Relais-Travail, association intermédiaire de lutte contre l'exclusion recherche des personnes inscrites à Pôle emploi pour des missions de nettoyage et de ménage.

Contact au 02 98 21 70 44 ou directement au 1 bis rue Gaston de l'Hôpital à Landerneau.

Par ailleurs cette association propose ses services pour des petits travaux d'intérieur et d'extérieur ainsi que des petits dépannages rapides. La moitié des sommes engagées sont déductibles des impôts.

Infos Pratiques

VOIRIE

Voie romaine

Les travaux d'enrobage de la partie haute de la voie romaine débiteront au plus tôt à la rentrée.

Kersimon

Un nouvel aménagement sécurisant la route de Kersimon est en cours. Des ralentisseurs de type coussins berlinois seront apposés sur la route de Daoulas et les limites du bourg ont été légèrement reculées.

Rappel : dans les limites de la commune, la priorité à droite s'applique partout !

Associations

Les associations extérieures à Saint-Urbain, si vous souhaitez participer au Forum des associations le 7 septembre, veuillez vous faire connaître en mairie avant le 27 août pour des questions d'organisation.

Merci

ÉCOLE DE SAINT-URBAIN

Durant les congés d'été, les inscriptions des nouveaux élèves peuvent s'effectuer à la mairie. Elles seront régularisées à l'école dès la rentrée, les lundi 3 (rentrée des enseignants) ou mardi 4 septembre (rentrée des élèves).



PIZZA BREIZH

Un nouveau pizzaiolo ambulant est arrivé dans la commune depuis le 22 juin.

Il sera tous les samedis place de la mairie de 17h à 22h.



Commande par téléphone : 07 60 06 02 25
Courriel : pizzabreizh@gcourriel.com

FLORENCE COIFFURE / ESTHETIQUE

Place de la mairie : 02 98 25 01 39

Fermeture pour congé du mardi 31 juillet au jeudi 16 août inclus.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉLECTIONS

Premier tour : 10 juin 2012

Nombre d'électeurs inscrits : 1138 Suffrages exprimés : 699
Nombre de votants : 708 Taux de participation : 62,21 %

Formations politiques	Candidats	Saint-Urbain		6° circ.
		Nb. voix	%	%
Lutte ouvrière	Mme Elisabeth PIRO	2	0,29	0,33
N.P. Anticapitaliste	M. André MENESGUEN	5	0,72	0,98
Front de gauche	Mme Noëlle PEOCH	40	5,72	5,29
Parti socialiste	M. Richard FERRAND	280	40,06	32,29
Divers gauche	M. Christian TROADEC	117	16,74	19,92
Europe Écologie L.V.	Mme Jocelyne LECLERC	30	4,29	3,74
U.M.P.	M. Dominique CAP	166	23,75	27,76
Parti chrétien démocrate	Mme Marie LAURENT	11	1,57	1,12
Debout la République	Mme Sophie ROSSIGNEUX	1	0,14	0,95
Front national	Mme Marie Anne HAAS	47	6,72	7,61

Second tour : 17 juin 2012

Nombre d'électeurs inscrits : 1138 Suffrages exprimés : 680
Nombre de votants : 698 Taux de participation : 61,34 %

Formations politiques	Candidats	Saint-Urbain		6° circ.
		Nb. voix	%	%
Parti socialiste	M. Richard FERRAND	439	64,56	58,36
U.M.P.	M. Dominique CAP	241	35,44	41,64

Notre nouveau député : **Richard FERRAND**

CHÈQUE SPORT

Avec la Région Bretagne, il va y avoir du sport !

La région Bretagne lance l'opération **Chèque sport** pour la saison 2012-2013, opération qui encourage la pratique sportive auprès des jeunes âgés de 15 à 19 ans.

Ce dispositif permet à tous les jeunes de cet âge de bénéficier d'une aide de 15 euros, offerte par la région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Un courrier officiel signé de M. Jean-Yves Le Drian, président de la région Bretagne, et de M. Daniel Gilles, vice-président chargé des sports, joint à ce courriel, vous présente le contexte et les objectifs de cette opération.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la région Bretagne : www.bretagne.fr/jeunes
Région Bretagne - Service du Développement des Pratiques Sportives

Tél. : 02 99 27 13 98 Fax : 02 99 27 10 16
Courriel : sport@region-bretagne.fr

Communiqués de la Mairie

Arrêté de non consommation d'alcool

Article 1 : la consommation d'alcool est interdite sur les voies communales et dans les lieux publics suivants, tous les jours entre 18h et 6h du matin et ce, du vendredi soir au dimanche soir, les jours fériés et tous les jours de la semaine en période scolaire :

- Sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives,
- Autour de la mairie,
- Place de la mairie,
- Autour de la salle Ty Kreis-Ker,
- Autour de la maison des associations Ty an Holl,
- Place de l'église.

Arrêté sur le bruit

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

De 8 h 30 à 19 h tous les jours ouvrables

De 9 h à 19 h le samedi

De 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Tout contrevenant peut être verbalisé.

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

Animaux - sanitaire

- Début septembre, il y aura un **contrôle souricide / raticide** dans la commune. Pour les personnes intéressées veuillez vous faire connaître auprès de la mairie avant le 3 septembre.
- **Capture d'animaux** : La société Chenil Service fera une journée de capture d'animaux errants dans la commune la semaine du 27 au 31 août. Il est rappelé que les animaux ne doivent pas errer sur les voies publiques pour raison de sécurité.

*Le prochain bulletin paraîtra en septembre
veuillez déposer vos annonces en mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 31 août dernier délai.
Merci.*



CAMBRIOLAGE

APPEL A TÉMOIN

La Gendarmerie enquête sur un cambriolage survenu le mercredi 30 mai 2012 au cours de la matinée, dans une maison d'habitation située allée de Balanec à Saint-Urbain.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements est invitée à prendre contact avec le groupe d'enquête chargé des cambriolages à la Compagnie de LANDERNEAU (tél : 02 98 85 00 82).

Des premiers éléments il ressort qu'un véhicule de marque Renault, vert foncé, immatriculé dans le 22, est suspecté.

Ainsi d'autres témoignages, pouvant apporter des précisions sur ce véhicule et ses occupants, seraient les bienvenus.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de prévenir les vols et cambriolages durant les périodes de vacances scolaires, le ministère de l'Intérieur a lancé, depuis 2009, l'opération « TRANQUILLITÉ VACANCES ».

Dans ce cadre, des patrouilles de policiers et de gendarmes sont assurées autour des maisons signalées inoccupées avec la possibilité, sous réserve d'une autorisation préalable des propriétaires, d'entrer dans les jardins, de faire le tour de la propriété et de s'assurer de l'absence de traces suspectes de cambriolages, d'intrusion ou de tentatives d'intrusion. Ce service est totalement gratuit.

Dans ce cadre, les habitants ou commerçants intéressés peuvent remplir, au commissariat ou à la brigade de gendarmerie, de manière confidentielle, une simple fiche de renseignements nécessaire à la surveillance de leur domicile ou de leur magasin.



ADIL 29

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'**Agence départementale d'information sur l'habitat** (ADIL) du Finistère. Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes vos questions liées au logement.

Être conseillé pour élaborer un plan de financement avant d'acheter, mieux connaître les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes, en savoir plus sur les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise de l'énergie ou sur les allocations logement ; comprendre les contrats de construction, de cession, de travaux, les assurances liées à la construction et au logement, ou encore le permis de construire, les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, la fiscalité immobilière, les crédits d'impôts, etc. : dans tous ces domaines, l'ADIL peut vous apporter des réponses ou, le cas échéant, vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

Contact : ADIL 29 – 14, Bd Gambetta à Brest et 23 rue Jean Jaurès à Quimper - Tél. 02 98 46 37 38

Site Internet : www.adil29.org.

Site d'offre de logement locatif géré par les professionnels de l'habitat du Finistère : locations-adil29.org

Pour consulter les juristes de l'ADIL sur la Communauté de communes :

Point Info Habitat, 32 Quai de Léon, 2^e et 4^e mardis de 13h30 à 17h30.

La facture électronique

Qui d'entre nous n'a pas reçu de publicité pour passer à la facture électronique avec des arguments de poids : plus écologique, plus pratique, elle est conservée en toute sécurité chez le fournisseur du service et gratuite pour vous !

En somme, que des avantages et bien bête celui qui n'y souscrit pas de suite !

Cependant, on peut aussi se poser la question : depuis quand la philanthropie et le commerce font-ils bon ménage ? Y aurait-il des raisons mercantiles et un risque pour le client ?

Analysons les arguments avancés par le commerçant :

- **elle préserve l'environnement** : plus de papier, donc moins d'arbres utilisés et moins de carbone émis. Oui, mais l'énergie utilisée pour faire tourner les serveurs (les ordinateurs qui stockent ces factures) 24 heures sur 24 dégage beaucoup de chaleur et la production d'électricité produit aussi du gaz carbonique. En fait personne ne peut dire actuellement si le bilan est favorable ou non à l'environnement.

- **elle est gratuite** : encore heureux que le fournisseur ne fasse pas payer ce « service », car elle lui fait faire de grosses économies qu'il ne fait pas partager au client. Pour lui, plus de frais de timbre, de papier, d'encre, de mise sous enveloppe, de manipulations diverses.

Pour la consulter, il faut allumer son ordinateur et avoir un accès à Internet. Ça peut être moins pratique qu'ouvrir le bon tiroir. Ou alors il faut la rapatrier sur son ordinateur et l'imprimer. Mais alors ces frais sont à la charge du client !

- **on ne risque pas de la perdre** : effectivement les serveurs font des sauvegardes régulières, mais que se passe-t-il si vous changez de fournisseur et que vous vouliez récupérer vos factures ? Il fallait rapatrier ses factures avant ! Chez de nombreux fournisseurs, **il n'est plus possible d'y accéder après la résiliation du contrat** (certains laissent un délai d'un à trois mois). D'autres acceptent de fournir un duplicata, parfois gratuitement mais le plus souvent payant.

Un autre effet pervers peut se produire si le client règle sa facture par prélèvement automatique : il maîtrise moins sa consommation qui peut augmenter sans s'en rendre compte et des erreurs de facturation peuvent passer inaperçues.

Donc si optez pour cette facture, **soyez vigilants et faites au moins une copie** sur votre ordinateur pour être à l'abri de mauvaises surprises.

Voyage en Vendée des CM2

Du 27 au 29 juin dernier, les 31 élèves de CM2 de l'école de Saint-Urbain, accompagnés de leur enseignant, Daniel Gourmelon, ainsi que de Céline, Laurence et Frédéric, 3 parents d'élèves, se sont rendus pour 2 jours de visite au Grand Parc du Puy du Fou, la dernière journée étant consacrée au château de Tiffauges, qui a été la demeure de Gilles de Rais, compagnon de Jeanne d'Arc, héros de la Guerre de Cent ans, mais plus connu hélas, pour ses crimes (il inspirera d'ailleurs le personnage de Barbe Bleue).



Les attractions du Puy du Fou ont enchanté petits et grands, tout spécialement les Vikings, avec leurs effets spéciaux étourdissants, mais aussi le Bal des Oiseaux Fantômes, rempli de poésie et d'imaginaire, avec des rapaces évoluant en toute liberté autour de nous sans oublier le Secret de la Lance, le signe du Triomphe au cœur de l'arène romaine avec les gladiateurs et les fauves et aussi les mousquetaires de Richelieu dans cette magnifique salle qu'est le Carrousel. Et pour terminer ces 2 jours au Grand Parc, nous avons assisté à la nuit tombée aux Orgues de Feu, extraordinaire spectacle de jeux de lumière, d'eau, de feu et de musique.

Tout le monde a regagné son logis vendredi soir, la tête remplie d'images et de musiques inoubliables après un voyage de retour en car ponctué de musique, de chants et également d'une petite pause-repas bien sympathique au Mac Do de Clisson.

Un grand merci à tous les partenaires qui ont pu rendre possible cette merveilleuse aventure (la municipalité, l'Animation école, sans oublier la soirée cabaret de mars), qui permet ainsi de terminer en beauté la scolarité primaire des élèves.



Le jardin pédagogique

Voici le temps des grandes vacances. Or c'est durant cette période que notre jardin donnera le meilleur de lui-même : dahlias, iris, oxalis et lupins seront en fleurs. Si le soleil daigne s'installer, nous aurons des tomates, des courgettes et des framboises, sans oublier toutes nos plantes aromatiques comme la bourrache, la mélisse, la menthe, la sarriette, l'aneth, la ciboulette...

Notre jardin aura peut-être besoin d'eau et il faudra certainement récolter ses produits.

Notre potager est ouvert à tous, il suffit de passer par le portail qui donne dans le petit chemin derrière l'école.

Nous cherchons des bonnes volontés pour y passer quand nous ne pourrions le faire et arroser si nécessaire.

Pour le désherbage, nous proposons deux matinées où nous espérons nous retrouver à plusieurs tant pour arracher les mauvaises herbes que pour partager un café-gâteaux : les samedis 21 Juillet et 1^{er} septembre à partir de 9h30.

Adeline, la maîtresse des petits et Franck, papa d'élève



Fréquentation des élèves

Ils sont venus très régulièrement tout au long de l'année. Chaque enfant pouvait rejoindre l'atelier jardin une fois tous les quinze jours, durant le temps de récréation. Les élèves de maternelle ont pris l'habitude de passer certaines de leurs récréations dans le jardin. Ils y jouent tout en respectant les plantations.

Les élèves, lors du conseil d'enfants, ont demandé à y venir plus longtemps et plus souvent.

Leurs nombreuses activités sont relatées sur le blog « **le jardin Pédagogique de Saint-Urbain** ».

En plus des 80 élèves inscrits en primaire en septembre, d'autres nous ont rejoint en cours d'année. L'un des temps préférés par les élèves fut la préparation de la journée portes ouvertes du jardin lors de la kermesse de l'école. Les élèves ont préparé des plants pour les vendre, ils ont nettoyé le potager et composé de manière autonome des exposés.

Nos partenaires

La municipalité, l'association des parents d'élèves de l'école, les parents d'élèves, les membres du café Jardin et l'Éducation nationale nous ont aidé tout au long de l'année par le financement des installations et des outils, par leurs conseils avisés, par leurs participations aux activités (plantations, compostage, kermesse, etc.).

NATURVAN

La saison 2011-2012 se terminant, le club Naturvan vous propose de préparer la suivante.

Rappel des activités

- **Course à pied**, pour ados et adultes, sur routes et chemins.
Les mercredis à 18h, les dimanches à 9h30. Participation à différentes courses ou randonnées (sur route ou en trail) avec possibilité de covoiturage.
Renseignements : gwenael.costiou@neuf.fr
- **VTT**, pour ados et adultes.
Les dimanches à 9h. Participation à différentes randonnées (une équipe présente cette année aux 24 heures de Guilers) avec possibilité de covoiturage.
Renseignements : stephane.tropres@orange.fr
- **Les Touch'Atout**, pour les enfants de 6 à 10 ans.
Les samedis de 10h à 11h (hors vacances scolaires), pour diverses activités sportives.
Renseignements : naturvan@laposte.net
- **VTT jeunes**, à partir de 11 ans.
Les samedis de 10h à 11h30.
Renseignements : stephane.tropres@orange.fr
- **Marche**, pour tous, entre 8 et 12 km, généralement le dimanche après-midi (14h).

Consulter le programme sur le site Internet :

http://www.naturvan.sitew.com/#Randonnees_et_VTT.C

Trail de la Mignonne

Le club Naturvan organise, le samedi 22 septembre 2012, un trail (course à pied sur chemins et sentiers) de 28 km et un autre de 13 km.

Départ à partir de 15h.

Plus de renseignements sur <http://trailedlamignonne.yanoo.net>.

Afin de mener à bien cette journée, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Merci de prendre contact avec Karine Morvan ou de nous envoyer un message à l'adresse suivante : naturvan@laposte.net

TENNIS DE TABLE

Un club de tennis de table est présent sur la commune.

Le Tréhou Saint Urbain Tennis de Table, association regroupant ces deux communes comprend une douzaine de licenciés dont une féminine.

Le club est engagé en championnat UFOLEP.

Les rencontres se déroulent par équipes de 3, le vendredi soir.

Les licenciés peuvent également participer au championnat individuel qui se déroule, tel un challenge, sur 5 ou 6 rencontres au gymnase du collège de Coat Mez à Daoulas.

Les entraînements ont lieu à partir de 20h, le lundi au Tréhou et le mercredi à Saint Urbain.

Le club est ouvert à tout niveau, les débutants étant bienvenus.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour faire du sport dans un esprit de convivialité.

Contact : Michel CIMIER au 06 19 72 30 93



Humanitaire

Association FLEUR DU MÉKONG

A l'heure où nos enfants s'apprentent à partir en vacances, 61 millions d'enfants non scolarisés dans le monde espèrent eux pouvoir aller tout simplement à l'école.

Sur ces 61 millions on estime que 47% n'iront jamais à l'école tandis que 26% ont été scolarisés mais n'ont pas terminé leur cursus et que 27% seront scolarisés (source UNESCO juin 2012).

A ce titre Fleur du Mékong favorise la scolarisation d'enfants dans le Delta du Mékong (Sud Vietnam) au moyen de parrainages.

De nombreuses filleules sont actuellement en attente d'un parrain afin de pouvoir s'instruire.

Alors comme d'autres membres de la commune vous pouvez adhérer et rejoindre l'association.

Pour tout renseignement contactez Fleur du Mékong

Tél : 02 98 25 03 85

Courriel : fleurdumekong@wanadoo.fr

Page du site :

<http://www.saint-urbain.com/vie-associative/nos-associations/fleur-du-mekong>

Annonce

Fleur du Mékong recherche pour sa foire aux livres 2013 des ouvrages divers en bon état.

Merci de déposer vos dons à la Mairie ou de téléphoner au :

02 98 25 00 93 où 02 98 25 03 85

ENFANTS DU MONDE et SPF

Enfants du Monde et Le Comité de Daoulas du **Secours Populaire Français**

organisent un **déstockage de ses vêtements.**

Les bénévoles du SPF vous accueilleront dans leurs locaux le samedi 21 juillet de 9h30 à 17h pour un déstockage de vêtements et de livres.

La participation à la solidarité sera d'1 € par pièce et 0,10 € par livre. Pour rappel cette braderie a lieu, à partir de septembre, tous les 2^e samedis du mois.

Contact : 02 98 25 92 20

A noter : le vestiaire est fermé en août, pas de braderie non plus ce mois là.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



ES MIGNONNE

La 17^e assemblée générale s'est déroulée le 1^{er} juin 2012 :

BILAN SPORTIF : Effectifs stables : 190 licenciés + 31 licenciés dirigeants + 2 arbitres officiels.

- **Équipes Seniors** : L'équipe A termine 7^e en 1^{ère} division de district. L'équipe, ayant assuré sa place en 1^{ère} division, a permis de faire monter l'équipe B en 2^e division et l'équipe C en 3^e division.
- **L'équipe loisir** qui évolue le dimanche matin termine 4^e de son groupe.
- **Équipe U 15** : En entente avec LOPERHET, cette équipe est championne de division 4, dans le nord Finistère.
- **École de foot** : Effectifs nombreux et assiduité aux entraînements et aux matchs.

BILAN FINANCIER : Le bilan financier accuse un léger déficit, dû essentiellement aux investissements réalisés pour les terrains d'IRVILLAC et de St URBAIN (abris de touche).

ÉLECTIONS : A l'issue de cette réunion ont eu lieu les élections. Le Président Rémi LE BERRE souhaitant prendre un peu de recul avec le club, il a été décidé de mettre à la tête de l'ES MIGNONNE deux co-présidents et ainsi mieux répartir les tâches. Les 2 co-présidents sont Olivier MOAL et Rémi LE BERRE.

Le trésorier est Jean-Yves GOURIOU et le secrétaire Robert LE MEUR.



Photo du tournoi international de Dirinon.
L'ES Mignonne et lokomotiv de Moscou



LANNUR'DANSE

Les cours de danses traditionnelles reprendront le mardi 11 septembre 2012 à 20h30 à la salle Ty Kreis-Ker de Saint-Urbain.

Les cours sont ouverts à tous et les débutants sont les bienvenus.

Renseignements au 02 98 25 02 44 ou au 02 98 25 90 00.

L'association sera présente au forum des associations salle Ty Kreis-Ker de Saint Urbain le 7 septembre 2012 à 18h.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Saint-Urbain et des environs participeront au **4^e Forum des Associations** qui se tiendra le vendredi 7 septembre à partir de 18h00 et jusque 20h15, salle Ty Kreis-Ker.

Moment de convivialité et de retrouvailles entre les acteurs associatifs et la population, vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités de chacune et vous y inscrire.

!! Venez nombreux y faire un petit tour !!

Retrouvez la liste des associations sur le site www.saint-urbain.com

Kermesse

Dimanche 10 juin, la kermesse de l'école publique, proposée par l'**Animation École** présidée par Sylvain KERVEVAN, a connu un grand succès.

Loteries, pêche à la ligne, casse boîtes... ont été pris d'assaut en attendant le spectacle organisé par les différentes classes.

Un très beau spectacle chorégraphique intitulé Alice au jardin des merveilles. Les huit tableaux ont été conçus par Hélène Le Page, membre de **L'Danse** de Loperhet. Durant 10 semaines, les élèves ont dû apprendre à se maîtriser, à mémoriser la chorégraphie, à se déplacer et enfin à affronter cette immense foule. Une vente de gâteaux s'est déroulée en matinée.



Les habitants ont pu visiter le jardin pédagogique (voir page 5). Le bénéfice va servir au financement des nombreuses activités scolaires.

Bravo aux enfants, aux enseignants, personnels de l'école et parents d'élèves.

Théâtre

Le groupe de Théâtre des Poquelins a donné son spectacle annuel à la salle Ty Kreis-Ker fin juin.

La troupe menée par Amélie MOAL a joué des saynètes sous l'œil de Pascal PERON, professionnel officiant pour la Fonderie Théâtrale de Landerneau et du public venu applaudir ces jeunes acteurs.



A noter la reprise des activités théâtrales en septembre.

Pour tout renseignement contacter Amélie MOAL au 02 98 25 02 09

Le GYM CLUB de PENCRAAN

vous propose avec Marie Laure et Christine, animatrices diplômées :

- Cours de STEP le lundi de 19h à 20h ;
- Cours de GYM TONIQUE le mercredi de 19h à 20h et le samedi de 9h30 à 10h30 ;
- Cours de GYM DOUCE le jeudi de 9h30 à 10h30.

Reprise des cours le 10 septembre 2012, cours possible dès 16 ans.

Inscriptions (Vous munir de votre certificat médical et chèque) :

- le mercredi 05 septembre de 18h à 19h à la salle polyvalente de PENCRAAN
- le vendredi 07 septembre de 18h à 20h au Forum des associations de SAINT-URBAIN

Prix de la licence à l'année 60 €.

Séance d'essai possible avant inscription aux différents cours dès la rentrée. Il suffit de se présenter lors d'un cours avec une tenue adaptée.

Contact : Sophie GELEOC, Présidente du Gym Club

Courriel : s.geleoc@wanadoo.fr

Gorre Ménez

Pour les 6 - 12 ans, pour les 10 - 14 ans, pour les 12 - 15 ans...

En hiver, au printemps, en été ou en automne...

Il y a forcément un séjour vacances pour les jeunes qui conviennent à vos enfants.

Découvrez les séjours « **Nature et poneys** », « **Sur un arbre perché** » et « **Équipassion** » en visitant notre page sur le web :

<http://www.cpie-elorn.net/vacances1.html>

L'ensemble des activités proposées par le CPIE Vallée de l'Elorn Loperhet est disponible sur : <http://www.cpie-elorn.net>

JUDO CLUB du canton de Daoulas

Les inscriptions pour la saison 2012 - 2013 se feront les samedis 1^{er} et 08 septembre de 14h à 17h au dojo près du collège de Coat-Mez.

Nos accueillons les enfants dès 5 ans (nés en 2007) et les adultes jusqu'à 77 ans !

Le club propose plusieurs disciplines encadrées par des professeurs diplômés d'État. (Professionnels).

Le **baby-do** pour les enfants nés en 2007 (1h par semaine)

Le **judo** : à partir de 6 ans. (2h par semaine) (3h ou 1h30 pour les adultes)

Le **ju-jitsu** : à partir de 14 ans (3h ou 1h30 par semaine)

Taïso : à partir de 14 ans (2h ou 1h30 par semaine)

Handi judo : à partir de 8 ans (1h par semaine place limitée 10)

Tarifs : 197 € de septembre à juin pour deux cours par semaine

Baby-do : 121 €

Tarifs dégressifs pour les familles.

Pour plus de renseignements :

M. Breliet (Professeur) : 06 73 52 09 35

M. Cailliau : (Professeur) : 06 32 29 57 38

M. Quéau : (Président) : 06 20 81 30 47



Divers

GORRE HA GOUELED

Association pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes depuis 11 ans à LOPERHET

Afin de préparer la rentrée 2012, nous souhaitons connaître votre avis et vos envies. Nous proposons à l'heure actuelle :

- des cours de langue bretonne (adulte), débutant ou en cours d'apprentissage ;
- des cours de danses bretonnes (adulte), débutant ou expérimenté ;
- un atelier « accordéon » à plusieurs joueurs.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous proposons de nous contacter :

Catherine LE GALL : 02 98 07 33 63 (lundi ou heures des repas)

Jean-Louis MONOT : jeanlouis.monot@sfr.fr

Ou consultez notre site :

<http://www.gorrehagoueled.net>

Nous serons aussi présents au forum des associations en septembre prochain.

LA CROIX ROUGE de Landerneau

Grande braderie de rentrée

samedi 8 septembre

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

ainsi que le **dimanche 9 septembre**

de 9h à 12h

Toute l'équipe des bénévoles sera heureuse de vous accueillir à la vestiboutique, allée des Haras, derrière le lycée de l'Elorn.

Venez nombreux, nous vous recevrons avec le sourire.

Rencontres estivales d'orthographe

de Logonna-Daoulas : dictée de Logonna

JEUDI 19 JUILLET 2012

au restaurant scolaire de Logonna

4 catégories : scolaires et collégiens, lycéens et grand public, adultes confirmés, champions (3 prix seront attribués dans chaque catégorie).

Goûter breton et animation de musique traditionnelle pendant la correction.

Accueil à partir de 14H30.

Inscription : 4 € par adulte

(gratuit pour les scolaires accompagnés de moins de 16 ans)

Les résultats financiers de cette manifestation permettront de participer à l'élan de solidarité du secteur de Logonna en faveur de l'association « **Lud'Autisme** »

Inscriptions auprès de Marcie CHOL :

06 37 48 25 69 kermarcie@yahoo.fr



PÉDIBUS

Une réunion-bilan de l'opération PEDIBUS a rassemblé une vingtaine d'enfants et d'accompagnateurs lundi 2 juin à Ty an Holl en présence du maire, Jean-louis Vignon.



Le PEDIBUS pourquoi ?

Cette opération a démarré à Saint Urbain en 2007 et avait été initiée par les militants CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) sous l'impulsion du RIAC29 (Réseau Action Climat du Finistère). Face au défi du réchauffement climatique dont les gaz à effet de serre sont en partie la cause, il est impératif de devenir acteur et de participer à la réduction de l'émission de ces gaz. Le PEDIBUS y contribue dans la mesure où il crée une dynamique pour aller à pied à l'école.

Quels sont les avantages ?

Le PEDIBUS a beaucoup d'avantages : les enfants sont contents de se retrouver et de bavarder en chemin et ainsi de ne pas arriver stressés, il combat les effets de sédentarité, il participe à l'éducation routière des enfants, il fait gagner du temps aux parents pour aller à leur travail, il réduit les stationnements de voitures devant l'école, il permet aux parents de se connaître et de développer une solidarité entre eux, il crée des liens inter générations en faisant appel à des bénévoles, retraités et autres, pour les accompagnements.

Comment ça fonctionne ?

Il n'y a qu'un seul itinéraire pour l'instant, depuis la résidence rurale. La commune a, dès le départ, soutenu le projet. Elle a installé des bornes le long du chemin pour marquer les points de ramassage et a acheté un bout de terrain pour sécuriser le trajet. La gestion du planning d'accompagnement est assurée, sur Internet, par des parents d'élèves qui se relaient d'une année sur l'autre. Les annonces d'annulation pour cause d'intempéries (ce fut plusieurs fois le cas ce dernier trimestre) ou les demandes de remplacement d'accompagnateur sont aussi traitées de cette façon. Une quinzaine de parents (voire un peu plus cette année) et 8 bénévoles participent à l'encadrement. Il a lieu tous les jours d'école, le nombre d'enfants atteint une vingtaine certains matins (maximum 27) et il est encadré par 2 ou 3 accompagnateurs. Les règles de fonctionnement sont définies dans deux chartes, l'une pour les accompagnateurs et l'autre pour les parents-enfants.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que le PEDIBUS à Saint-Urbain "marche" bien et s'est inscrit dans la durée puisque voilà 5 années scolaires qu'il fonctionne. Avec la réalisation du chemin piétonnier le long de la voie romaine, la création d'un 2^e itinéraire peut être envisagée, la proposition sera faite à la rentrée.

Fanch Dantec

Cafés-jardins

Pour ce café jardin sur la création d'un jardin d'ornement nous avons d'abord pensé à solliciter des Saint-Urbannais nouvellement installés sur la commune et désireux de recueillir des idées d'aménagement pour leur jardin. Nous avons contacté trois familles qui étaient toutes d'accord d'accueillir le café jardin mais finalement elles n'étaient pas disponibles ce jour là.

Nous nous sommes donc tournés vers Marie-Pierre et Hubert HOLLECOU qui ont un jardin avec déjà une longue histoire et qui nous ont chaleureusement accueillis. Nous étions une bonne trentaine de personnes.

Thierry JACQ de Ploneis, un copain d'enfance à Maurice, qui a exercé différents métiers en rapport avec le paysage, l'élagage et la création de jardins nous avait rejoint et nous a fait part de ses observations tout au long de la visite. « Je ne suis pas un prof, vous en savez peut-être autant que moi », nous a-t-il dit. « Il ne faut pas chercher à copier, un jardin doit être un peu à l'image de la personne, compte tenu des capacités de chacun ». Thierry aime bien partir de l'habitat : « Il faut concevoir le jardin comme une autre pièce de la maison ou pour dire les choses différemment la maison est un élément du jardin ». L'exposition à la lumière doit être privilégiée.

Marie-Pierre et Hubert nous ont raconté et montré comment un espace d'abord dédié aux enfants pour jouer au foot avait ensuite évolué pour donner naissance à une petite mare alimentée par l'eau de pluie. Nous avons pu cheminer dans cet espace merveilleux où les zones du potager alternent avec les plantes d'ornements, agrémenté de nichoirs originaux pour les oiseaux.

Hubert nous a aussi montré sa zone de compostage à quatre compartiments et le broyeur avec lequel il produit le paillis qui lui fournit la matière carbonée pour le compost ou qu'il étale au pied des plantations.

Déchèteries

Horaires d'ouverture des déchèteries de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express) : du 1^{er} mars au 31 octobre,

Du lundi au samedi de
9 h à 12 h / 14 h à 19 h



Tél Daoulas : 02 98 25 92 60
Tél Saint Eloi : 02 98 85 19 50

L'électrification de Saint-Urbain (suite du N° 222)

Les extraits issus des registres des conseils municipaux de Saint-Urbain sont reproduits en « italique » avec leurs éventuelles fautes d'orthographe.

Le **11 février 1951**, le Maire expose « à l'assemblée qu'il est possible de demander l'inscription au plan d'équipement national d'une tranche de travaux d'électrification. » (postes n°1 et n°4). Ainsi « un devis a été établi s'élevant à 14 500 000 francs, les travaux comprennent la construction de 1km700 de ligne à haute tension, la construction de deux postes et leur équipement comprenant un transformateur et la construction de 14 km de ligne basse tension. » Le conseil demande des subventions et s'engage à faire les emprunts nécessaires. Il votera le **15 avril 1951**, la contraction d'un « prêt de 14 500 000 francs au taux de 6% amortissable en 30 ans, l'annuité s'élève à 1 053 409 francs. »

Le **9 septembre 1951**, le Maire fait connaître au conseil la nécessité pour « la construction des transformateurs » par EDF de donner une parcelle de terrain « situé en bordure du chemin vicinal n°1 » et « sur le chemin vicinal n°2 dit de Penbran à Trévarn ».

La séance du **31 mai 1953** fait état d'un nouvel emprunt de 5 millions de francs pour des travaux d'électrification. Celle du **13 septembre 1953** évoque « que pour l'électrification du secteur de Kersulec et Balanec (poste n°4), il faudra mettre à la disposition d'EDF pour la construction du transformateur, une parcelle de terre, située en bordure du chemin rural de Ty Gwen, parcelle non cadastrée et classée comme terrain vague et appartenant à la commune. »

Le **25 octobre 1953**, le conseil autorise l'extension de ligne électrique vers une habitation du bourg qui est en construction. Cette construction de ligne nécessite un poteau supplémentaire qui est à la charge de la commune. Cette

première demande amène le conseil à décider « qu'à l'avenir, les frais d'extension de ligne seront pris à charge de la commune que pour un maximum de 5 000 francs. »

Le **31 janvier 1954**, le conseil nous apprend qu'un nouveau prêt de 13 420 000 francs est contracté par le syndicat intercommunal et que la commune de Saint-Urbain accepte de « garantir l'emprunt du syndicat d'électrification de Daoulas, à concurrence de 3 050 000 francs sur 30 ans, et d'assurer si besoin le paiement régulier des annuités ».

En **1955**, on apprend que deux nouvelles maisons veulent se relier au réseau électrique et la commune les fait participer à l'extension du réseau au-delà de 5 000 francs de travaux.

La séance du **13 septembre 1959** nous apprend que Saint Urbain est doté d'un éclairage public (mais depuis quand, mystère...) Le conseil « décide d'installer une lampe en haut du bourg pour l'éclairage public, et de changer les deux lampes existantes. »

Les registres de conseil ne parleront que peu des évolutions futures en matière de développement électrique de la commune. Pour élargir le propos au Finistère, il faut noter que notre département a connu une progression poussive. En effet, en **1939**, le problème de l'électrification des campagnes se posait en Bretagne de part la dispersion des habitations la densité plus forte des populations côtières, l'insuffisance des moyens de transport et l'insignifiance de la plupart des cours d'eau intérieurs.

En outre il fallait compter avec un facteur psychologique important : le cultivateur, par méfiance ou par esprit d'économie, préférerait sa lampe fumeuse à pétrole que la lumière électrique. Et dans les années 1920, le développement urgent et indispensable du réseau des chemins ruraux avait la priorité des collectivités locales.

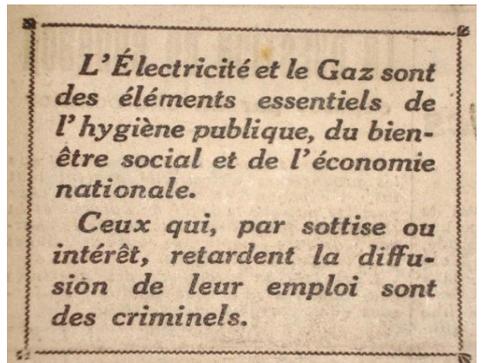
Dans le Finistère, "C'est la ville de Chateaulin, nous dit Anne Guillou¹, qui, utilisant la chute d'eau de l'écluse à Coatigrac'h, sera la première cité finistérienne (la

troisième en France) à s'éclairer aux « ampoules électriques » dès le 20 mars 1887.

Elle écrit : « Il y a foule ce jour là à Chateaulin. De 9000 à 10 000 personnes sont venues de partout. Le succès a dépassé toutes les espérances et les plus récalcitrants sont devenus les plus convaincus. La réussite est là, immense, palpable. Ces petites lampes à la lumière brillante que d'un mouvement de doigt on allume à distance, quel émerveillement ! »

Outre les difficultés techniques et financières, l'une des raisons à la progression lente de l'éclairage électrique est la résistance des compagnies de gaz avec lesquelles les communes ont signé de très longs contrats difficiles à rompre (parfois 50 ans).

Ce fût le cas de Landerneau.



Publicité « Lobbying »

La « Compagnie d'Electricité de Brest et Extensions » relance à plusieurs reprises la municipalité de Landerneau en mettant l'accent sur le fait que des localités d'une importance moindre, assurent par l'électricité la totalité du Service de l'Éclairage Public.

Il faudra attendre 1923 pour que, après une longue procédure, l'électricité éclaire les rues de Landerneau², et bien plus tard pour celles de Saint-Urbain.

Julien POUPON

Sources :

1- Guillou A., *Enfin la nuit devient lumière. L'arrivée de l'électricité dans le Finistère*, Spézet, Nature et Bretagne, 1996.

2- Gérard Borvon site <http://seaus.free.fr/spip.php?article572>